

18

**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA
REPUBLIQUE DU SENEGAL
DECLARATION DE LA DELEGATION BENINOISE**

Monsieur le Président,

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation de la République du Sénégal conduite par Son Excellence Monsieur***** et lui présente ses félicitations pour la qualité du rapport sous examen.

Le Bénin se félicite des progrès accomplis par le Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la présentation de son premier rapport national en 2009.

Au niveau du cadre normatif et institutionnel, plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été pris pour renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme notamment la création de l'Observatoire National de la Parité (ONP), l'Observatoire National des Lieux de Privation de Liberté (ONLPL), la Direction des Droits Humains, la Cellule Nationale de Lutte contre la traite des Personnes, en particulier, les Femmes et les Enfants.

La délégation béninoise note avec satisfaction les mesures prises par la République du Sénégal en vue d'assurer la parité hommes/femmes, la lutte contre les mutilations génitales féminines, la protection des personnes handicapées, la protection des enfants, le renforcement du droit à l'éducation et le renforcement du droit à la liberté de la presse, la lutte contre la pauvreté, le renforcement du système judiciaire, la lutte contre la corruption, etc.

Au titre des recommandations, la délégation du Bénin invite le Sénégal :

- à adhérer aux autres instruments internationaux en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, en l'occurrence le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits politiques et civils visant l'abolition de la peine de mort ;
- à revisiter la Loi sur la Commission Sénégalaise des Droits de l'Homme pour la mettre en conformité avec les Principes de Paris.

Enfin la délégation du Bénin invite la communauté internationale à soutenir le Sénégal dans ses efforts de promotion et de protection des droits de l'homme et invite le Groupe de travail à adopter le présent rapport.

Je vous remercie.

Marie - Claire OUDROU GUIWA
Ministre Conseiller -